



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Proposition d'actions par thématique



Ce tableau se veut susciter la réflexion autour des actions possibles à conduire dans le cadre des cordées de la réussite. En effet, le dispositif des cordées de la réussite laisse une large place aux initiatives pour les acteurs de terrain. Après qu'un état des lieux aura été dressé, il donnera des pistes pour sélectionner des actions complémentaires, en fonction des besoins repérés chez les élèves bénéficiaires des cordées de la réussite et en cohérence avec les actions conduites sur l'horaire dédié à l'accompagnement à l'orientation.

Il n'est pas question non plus que la totalité de ces actions soient réalisées : il s'agit bien d'opérer une sélection parmi toutes les actions possibles pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des élèves bénéficiaires du dispositif.

On pourra donc puiser des idées dans ce tableau et s'en inspirer, notamment lors de la mise en œuvre d'une cordée de la réussite dans l'établissement.

Aider l'élève à construire son parcours d'orientation

- Lutter contre l'autocensure en accompagnant vers un parcours plus ambitieux
- Permettre une orientation choisie, quel que soit le parcours envisagé

- Travailler sur la découverte des métiers, notamment la représentation erronée de certaines filières, ou genrée de certains métiers.
- Faire connaître le bassin d'emploi local.
- Préparer à des séquences d'observation de qualité (CV et lettre de motivation, codes de l'entreprise...) pour en faire une expérience de mobilité culturelle et sociale (observation de milieux professionnels inconnus).
- Informer sur les différentes possibilités de poursuites d'études dans le secondaire et dans l'enseignement supérieur, qu'il s'agisse d'un parcours de formation long ou court ; sélectif ou non, par apprentissage ou sous statut scolaire ou étudiant.
- Organiser des visites d'entreprises, des échanges avec des professionnels de divers secteurs.
- Organiser des rencontres avec des lycéens aux parcours multiples : des élèves des voies technologiques et professionnelles peuvent être conviés à présenter leurs filières, des intervenants extérieurs à parler de leurs métiers.
- Prévoir des activités dédiées à la connaissance de soi, des ateliers de coaching, de sophrologie ; mener un travail conjoint avec les psy-EN sur les goûts et les aptitudes des élèves –RDV avec le psy-EN.
- Favoriser des :
 - Rencontres avec des représentants d'établissements d'enseignement supérieur ;
 - Visites d'établissements d'enseignement supérieur, immersion dans des écoles, en université, en CPGE, des rencontres avec des enseignants, des étudiants ;
 - Contacts avec d'anciens élèves devenus étudiants ou entrés dans la vie professionnelle.
- Aider (professeur documentaliste associé) les élèves à s'informer et explorer les différentes sources d'information.
- Organiser des échanges avec des chefs d'entreprise, des professionnels (dont certains avec un cursus Bac Pro), des étudiants en STS ou en licence pro, des apprentis (type Rencontres inspirantes), des lycéens pros plus âgés.
- Organiser des rencontres avec des jeunes titulaires d'un CAP et insérés, ou qui poursuivent en bac professionnel ; avec des bacheliers professionnels qui travaillent ou poursuivent dans l'enseignement supérieur (STS, Licence pro).
- Accompagner les élèves aux JPO des lycées/CFA, aux JPO des établissements d'enseignement supérieur, salons de l'orientation, forums des métiers, job dating.
- Faire découvrir les Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) de la région académique et les possibilités qu'ils offrent.
- Visiter un campus : conseils pratiques donnés par des professionnels de la vie étudiante (sur les possibilités de financement des études : bourses, crédits étudiants, jobs étudiants, aides au logement) ; rencontres avec des étudiants, cours communs avec eux, dialogue avec les enseignants.
- Accompagner les élèves à des rencontres, conférences-débats avec des universitaires.

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanger avec le tuteur/mentor autour du projet d'orientation ; ▪ Permettre une immersion dans des cours avec des étudiants de STS et des apprentis ; cours en IUT pour les term T ; interroger leurs enseignants. ▪ Permettre une première expérience de campus avant l'entrée dans l'école choisie (séjours apprenants d'une durée de 8 à 10 jours pendant les vacances scolaires). |
| Aider l'élève a s'ouvrir au monde et a la culture | |
| <p>Renforcer le capital culturel, préparer à la mobilité</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des visites d'établissements, de sites institutionnels, de musées... ▪ Inviter à assister à des représentations théâtrales, concerts, événements, à participer à des concours... ▪ Organiser des sorties scolaires de courte, moyenne et longue distance (mobilité spatiale) notamment pour les élèves en zone rurale et isolée. ▪ Faire découvrir aux élèves les services culturels gratuits pour les jeunes ou adaptés à leurs finances, dans leur ville ou région (CDI en collège et lycée, médiathèques et événements culturels proposés dans ces lieux, etc.) Par exemple, inciter les jeunes à consulter l'office de tourisme le plus proche, en entrant des mots clés tels que « culture, gratuité ». ▪ Développer la confiance en soi, l'estime de soi et la prise de parole en public par des concours d'éloquence, ateliers de théâtre (improvisation, jeux de rôle), clubs lecture, mini-débats... des ateliers d'activités sportives ou musicales. ▪ Proposer des activités spécifiques à la préparation du grand oral du bac ou de l'oral du chef-d'œuvre. ▪ Organiser des débats d'idées en lien par exemple avec le cinéma (cycles thématiques ou par réalisateur). ▪ Proposer la visite d'internats, visite et découverte de villes..., les mini-séjours ou voyages linguistiques et culturels à l'étranger ; encourager en particulier les lycéens professionnels, à rejoindre les sections européennes de leur établissement. ▪ Travailler le CV et la lettre de motivation (notamment sur Europass https://europa.eu/europass/fr). ▪ Développer les compétences numériques (certification PIX) et orales tout en ouvrant le champ des possibles en terme de perspectives professionnelles (préparer des interviews de professionnels). ▪ Inviter des modèles inspirants. ▪ Proposer des conférences, visites de campus (bibliothèque, médiathèques et CDI équipements sportifs, vie associative, hébergement,...) ; visites de campus connectés. |
| Aider l'élève à approfondir ses compétences | |
| <p>Consolider les acquis pour prévenir le décrochage scolaire et donner aux élèves les</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire appel aux dispositifs d'accompagnement existant dans l'établissement comme l'Accompagnement Personnalisé ou « Devoirs faits ». ▪ Travailler sur la méthodologie, la réflexion, l'esprit critique, l'apprentissage de la recherche puis de l'analyse de l'information, |

| | |
|---|--|
| moyens d'une réussite dans la voie choisie | <p>notamment avec les outils numériques et internet, en associant les professeurs documentalistes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer du soutien ou du tutorat disciplinaire ; renforcer les compétences du socle. ▪ Travailler sur la prise de notes, l'organisation du travail personnel, la recherche documentaire, la gestion du temps. |
| Renforcer la relation avec les familles | |
| Associer davantage les parents au processus d'orientation | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir des réunions d'information à destination des parents et/ou inclure le sujet « cordées » parmi ceux abordés lors des réunions parents-professeurs, des conseils de classe. ▪ Favoriser leur participation à des événements collectifs. ▪ Les faire participer à des événements tels que conférences, visites collectives de lieux d'étude, de lieux de culture, d'entreprise, rencontre avec des associations ou des membres de la réserve citoyenne de l'EN. ▪ Présenter les internats d'excellence. ▪ Inviter les parents des jeunes bénéficiaires de la cordée aux semaines de l'orientation organisées dans les établissements. ▪ Accompagner dans les démarches sociales : le décryptage des aides possibles en matière d'hébergement, de transport, de bourse, d'aide à la mobilité géographique. ▪ Faire connaître et promouvoir la mobilité à l'étranger. |
| Développer de multiples partenariats | |
| Réseaux/partenariats | <p>S'appuyer sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des partenariats avec des acteurs à la fois représentatifs d'une filière longue (université, GE) et d'une filière courte (IUT ou STS), sélective ou non, des écoles du service public (SP). ▪ Des dynamiques locales : monde associatif, réserve citoyenne, collectivités territoriales, entreprises, PME et branches professionnelles, fondations d'entreprises. ▪ Le tutorat d'anciens élèves et alumni ; d'un élève fonctionnaire d'une école de SP, d'un étudiant en INSPE qui prépare un MEEF et se destine à l'enseignement. ▪ Le tutorat étudiant ou service civique. ▪ Mentorat/parrainage par de jeunes diplômés/ des retraités/réserve citoyenne/agents du SP ou salariés d'entreprise. ▪ La synergie avec les responsables des CMQ. |